Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 87 (1961)

Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

87e année Lausanne, 14 janvier 1961 N° 1

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.; J. P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION
Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 290.—
1/2 »	» 150.—
1/4 »	» 75.—
1/8 »	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Contribution à l'étude des branchements des conduites forcées en acier et descriptions de méthodes d'exécution, par M. le Dr h. c. A. Chevalley, ingénieur en chef auprès de Giovanola Frères S.A., Monthey.
Actualité aéronautique (XXVI). — Bibliographie. — Les congrès. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. Carnet des concours. — Documentation générale. — Informations diverses.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES BRANCHEMENTS DES CONDUITES FORCÉES EN ACIER ET DESCRIPTIONS DE MÉTHODES D'EXÉCUTION

par M. le Dr h. c. A. CHEVALLEY, ingénieur en chef auprès de Giovanola Frères S. A., Monthey.

Avant-propos

Nous désirons tout d'abord renseigner les techniciens sur un fait très probablement peu connu dans les milieux intéressés, soit le suivant :

Il existe un Comité européen de la chaudronnerie et de la tôlerie, « CECT », dont la Suisse fait partie par l'intermédiaire de l'Association suisse des constructeurs de machines. Cette association a créé un groupe de travail des conduites forcées en acier. Ce groupe avait pour première tâche l'élaboration de : Directives générales pour l'étude, la fabrication et le montage de conduites forcées en acier.

Nous précisons bien qu'il s'agit de directives et non pas de prescriptions. Ces directives seront d'une très grande utilité pour les maîtres d'œuvres, pour leurs représentants ainsi que pour les fournisseurs.

La délégation suisse a été chargée de l'étude d'un projet élaboré en allemand et en français ; celui-ci a été transmis aux membres du CECT et discuté à Bruxelles le 26 septembre 1958 ; ceci fait, le Comité européen a convoqué les délégations les 15 et 16 juin 1959, à Grenoble, dans le but de fixer un texte définitif.

Etaient représentées : la France, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse. La rencontre était présidée avec infiniment de tact et de gentillesse par M. le Dr ing. Hugo Bellometti, de Turin. La maison Bouchayer et Viallet a droit à toute la reconnaissance des délégations pour l'organisation des journées des 15 et 16 juin et pour la façon charmante avec laquelle les participants ont été reçus.

Après des discussions animées et très intéressantes, le texte définitif en français a été adopté par toutes les délégations présentes.

Le groupe de travail s'est occupé entre autres d'un point de linguistique que nous tenons à signaler.

La Suisse avait proposé de remplacer le mot collecteur, *par lequel on entend les parties inférieures des conduites forcées qui distribuent l'eau aux diverses machines, par* distributrice, *au féminin, ce qui aurait correspondu exactement à l'expression allemande* Verteilleitung. *Toutefois, un constructeur français de turbines a fait observer que*